



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
COMMUNE DE VINEUIL

LISTE DES DELIBERATIONS

Examinées en séance du Conseil municipal du 22 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 du mois de avril à 18H30, les membres du Conseil municipal de Vineuil, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. François FROMET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de conseillers présents lors du quorum : 22

Nombre de conseillers votants : 26 votants jusqu'à la délibération n°2025/19 ; 27 votants à partir de la délibération n°2025/20

Date de convocation : 14 avril 2025

Présents : M. FROMET, Mme ROUSSELET, M. LEROUX, Mme RIQUELME, Mme HECTOR-PICARD (procuration de M. ADROIT), Mme LORENZO (procuration de M. FORNASARI), M. GIBERT (procuration de M. REBIFFÉ), M. MARY, M. MARTINET, Mme BORET, M. BRUNET, M. SARRADIN, M. CROSNIER, Mme VION-LENORMAND, Mme REDAIS, Mme REMAY, Mme SAMB, Mme MAUDUIT, Mme LAUGÉ (procuration de M. GIRAULT), Mme BRIDIER, Mme CHALLIER, Mme CLAUDON, Mme MORIT

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pouvoirs / absences : M. FORNASARI donne procuration à Mme LORENZO, M. REBIFFÉ donne procuration à M. GIBERT, M. ADROIT donne procuration à Mme HECTOR-PICARD, M. GIRAULT donne procuration à Mme LAUGÉ.

Arrivée de Mme CLAUDON au cours de la délibération n°2025/20, prend part au vote dès la délibération n°2025/20. Mmes GRAPPY et AZOUG sont absentes, pas de procuration.

Secrétaire de séance désigné en vertu de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme VION-LENORMAND

FINANCES / AFFAIRES GÉNÉRALES

2025 / 16 Suppression d'un poste d'adjoint au Maire F FROMET

Décision : adopté à l'unanimité des votants

2025 / 17 Modification des commissions municipales F FROMET

Décision : adopté à l'unanimité des votants

2025 / 18 Modification des indemnités de fonction du Maire et des adjoints F FROMET

Décision : adopté à l'unanimité des votants

2025 / 19 Compte de gestion 2024 F FROMET

Décision : adopté à l'unanimité des votants

2025 / 20bis	Compte administratif 2024	F FROMET
Décision : adopté à la majorité des votants, à l'exception de M. GIRAULT, Mme LAUGÉ et Mme BRIDIER qui s'abstiennent et de M. FROMET qui ne prend pas part au vote		

2025 / 21	Affectation du résultat 2024	F FROMET
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 22	Budget supplémentaire 2025	F FROMET
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 23	Créances éteintes	F FROMET
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 24	Garantie communale 50% - 3F Centre-Val de Loire - acquisition en VEFA de 3 logements - les Roches II - chemin des Roches	F FROMET
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 25	Garantie communale 50% - Terres de Loire Habitat - O.P.H. de Loir-et-Cher - acquisition en VEFA de 6 logements - Bois Jardins - avenue des Noël's	F FROMET
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 26	Charte de partenariat Agglopolys et Société Départementale d'Agriculture pour l'organisation du comice agricole	F FROMET
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 27	Convention mutuelle santé - Mutuale	A ROUSSELET
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

<u>URBANISME / TRAVAUX / PATRIMOINE / ESPACES PUBLICS</u>		
2025 / 28	Convention de mise à disposition de services ou partie de services techniques municipaux pour l'exercices de compétences communautaires 2025-2030	J GIBERT
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 29	Signature d'une convention pour la préservation de souches de plantes menacées en faveur de la biodiversité en Loir-et-Cher	J GIBERT
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 30	Acquisition parcelle lieu-dit "les Montmartins"	H LEROUX
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 31	Acquisition parcelle lieu-dit "les Luquelles"	H LEROUX
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 32	Appel d'offre acquisition parcelles lieu-dit "la Bouillie"	H LEROUX
Décision : adopté à l'unanimité des votants		

2025 / 33 Adressage / normalisation de numérotation et dénomination de voies H LEROUX

Décision : adopté à l'unanimité des votants

2025 / 34 Dénomination d'une voie privée H LEROUX

Décision : adopté à l'unanimité des votants

2025 / 35 Bail portant mise à disposition terrain lieu-dit "les Bourdelaches" pour antenne-relais : rectification H LEROUX

Décision : adopté à l'unanimité des votants

2025 / 36 Convention de servitude de passage entre ENEDIS et la commune de Vineuil : lieu-dit "chemin des Ruelles" H LEROUX

Décision : adopté à l'unanimité des votants

2025 / 37 Rétrocession des voies, espaces et équipements communs impasse Gâteau H LEROUX

Décision : adopté à l'unanimité des votants

INFORMATIONS LÉGALES

Informations sur le jury criminel L RIQUELME

Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation du Maire F FROMET